

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 10/03/2023

**Délibération n° 2023-006
Séance du 7 mars 2023**

Mandat spécial de déplacement confié à un administrateur afin de participer à deux événements internationaux : conférence des Nations-Unies sur l'eau 2023 et conférence des mégapoles pour l'eau et le climat (Megacities Alliance for Water and Climate - MAWAC) à New-York, du 19 au 25 mars 2023

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 23 février 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande de confier un mandat spécial de déplacement à un administrateur afin de participer à deux événements internationaux : conférence des Nations-Unies sur l'eau 2023 et conférence des mégapoles pour l'eau et le climat (Megacities Alliance for Water and Climate - MAWAC) à New-York, du 19 au 25 mars 2023,

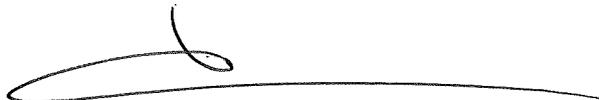
Après en avoir délibéré

Article 1 : Confie un mandat spécial de déplacement à Madame Déborah MÜNZER, administratrice, afin de participer à deux événements internationaux : conférence des Nations-Unies sur l'eau 2023 et conférence des mégapoles pour l'eau et le climat (Megacities Alliance for Water and Climate - MAWAC) à New-York, du 19 au 25 mars 2023.

Article 2 : Dit que les dépenses engagées sur place, au cours de cette mission, seront couvertes par le syndicat selon la réglementation en vigueur.

Article 3 : Dit que lesdites dépenses seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président


François-Marie DIDIER